Papeete le, vendredi 26 octobre 2018

Les recours de Conroy contre le Tapura rejetés

Le Tapura Huiraatira se réjouit de la décision du Conseil d’Etat, ce jour, de rejeter les trois recours déposés contre lui par Yves Conroy et Douglas Roy à la suite des élections territoriales.

Le Conseil d’Etat vient ainsi confirmer que le Tapuraa Huiraatira a parfaitement respecté les règles électorales à l’occasion des Territoriales.

Le président Edouard Fritch et l’ensemble des membres du Tapura Huiraatira sont ainsi confortés dans leur élection.

/Users/FAB/Desktop/ENTETE 2-01.png